

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS DE LA COMMUNE DE NYONS

Date de la convocation		
18/03/2024		
Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
11	6	7
Procuration : 1		
Objet de la délibération		
Administration générale		
Numéro : 2024-5		

Séance du jeudi 28 Mars 2024. L'an deux mille vingt-quatre.

A 17h00, le 28 mars 2024, le Conseil d'Administration du CCAS de Nyons, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Salle du Conseil Municipal sous la présidence de : **Marie-Christine LAURENT**

Présents : Mme J. AUDIBERT - M. P. CATHENOZ - Mme P. CHATELET - Mme Maryse LANTHEAUME - Mme M-C. LAURENT - M. V. VAN ZELE

Excusé(es) : Mme M. BERGER SABATIER - M. Pierre COMBES - Mme O. CORDIER - - M J.J. ROCHE - Mme S. TERRISSE.

Secrétariat assuré par : Lucie BILLON – Responsable CCAS

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 18/01/2024

Rapporteur : Madame Marie-Christine LAURENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le compte rendu de la séance du 18 janvier 2024 préalablement transmis aux membres du Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et procédé au vote, décide, à l'unanimité d'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 18 janvier 2024 qui a été communiqué à l'ensemble des membres de l'assemblée.

Fait et délibéré par les membres présents

Nyons, le 28/03/2024

Pierre COMBES
Maire et Président du CCAS

